

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

De la Revue Canadienne.

LECTURE

Délivrée par l'hon. A. N. Morin, dans la salle de la société dite *Mercantile Library Association* de Montréal, le 17 avril 1845.

DES ARTICLES EXPORTABLES FOURNIS PAR NOTRE PAYS ET DE L'IMPORTANCE POUR LES GENS DES VILLES D'EN ENCOURAGER LA PRODUCTION DANS LES CAMPAGNES.

Suite et fin.

L'économie des engrais se place ici dans l'ordre de nos recherches. Conserver et appliquer tous les fumiers, les préserver des pluies, de la décomposition en tas, les répandre non sur les neiges dont la fonte les amaigrit, mais le printemps sur les prairies où à portée des racines des plantes nouvelles; les mêler avec d'autres substances pour utiliser ce qui s'en échapperait autrement, faire servir de même les urines et les égoûts des basses-cours; voilà autant de pratiques nécessaires à une bonne agriculture. On doit encore recommander de ne pas laisser perdre les cendres lessivées, si utiles pour les patates et pour les grains, et dont on voit des amas considérables près des potasseries. Le plâtre calciné et moulu, qu'on peut se procurer en quarts à assez bon marché, est excellente pour les tréfiles et les prairies en général, et pour les pois, et il en faut peu. Le varech est utilement employé pour les patates vers le bas du fleuve. Nos bois fournissent des feuilles et d'autres débris végétaux qu'on peut mettre en compost avec de la terre et de la chaux pour en faire un excellent engrais. La chaux elle-même, fusée avec la terre, et employée judicieusement, est un amendement puissant et durable, et la nature déjà calcaire du sol n'est pas une raison pour ne pas l'employer. La marne, appelée *glaise bleue*, trouvée en beaucoup d'endroits sous une couche peu épaisse du sol, est très efficace; on a ainsi régénéré les terres sèches de Champlain et de Batiscan. Les sels de potasse et de soude, les engrais artificiels divers, le guano, sont encore du luxe pour nous; comme leur effet est reconnu, l'usage qu'on pourra en faire dépendra du prix auquel le commerce pourra nous les livrer. Il n'y aurait pas de honte à former des sociétés pour changer, comme on le fait ailleurs, les immondices de notre ville déjà grande, en un engrais bienfaisant. Les os des viandes que nous consommons pourraient servir aux mêmes usages, et aussi s'exporter en Angleterre, où l'on s'en servirait surtout pour la culture du navet. On les y importe de toutes les grandes villes, y compris celles des Etats-Unis, où on les paie sept dollars le tonneau pesant. On pourrait les faire ramasser dans les maisons par de jeunes enfans pauvres, tout aussi facilement que la cendre des poêles pour les savonniers. Un autre engrais que nous ne devrions pas laisser perdre, et qui est excellent surtout pour les patates, mis dans le sillon avec la semence en petite quantité, est le poisson appelé caplan que l'on trouve en abondance au plein de la marée sur un grand nombre d'îles du bas du fleuve, où il vient périr, rejeté par le flot hors de son élément. Il faudrait peu de tems pour en faire un chargement en certaines saisons; son état de quasi-disséccation permettrait de le transporter plus facilement; on le trouverait peut-être le printemps assez à tems pour la plantation des patates; sinon on pourrait le mettre en compost avec plusieurs fois son volume de terre pour l'année suivante. Vu son effet extraordinaire, je pense que les frais de transport même jusque dans notre District seraient repayés. Si les habitans de plusieurs des paroisses inférieures achètent pour l'engrais le poisson pris dans des pêcheries coûteuses, à plus forte raison pourrait-on y employer celui qui ne vaut que la peine de le ramasser. On estime qu'il suffit d'un volume égal à celui des patates semées.

Nous voici entrés dans une autre division, celle des richesses tirées du règne animal. Continuons sur celles que la mer nous fournit. Quelles ressources additionnelles pourraient nous offrir la Baie des Chaleurs, les deux rives du Saint-Laurent, ses nombreuses îles, et la côte du Labrador, dans la pêche de la morue, du saumon, du hareng, et de tous les poissons qui font un objet de commerce! Le veau-marin ou loup-marin est sur la rive Nord et au Labrador un article de capture toujours profitable; son huile, et celle des marsouins que l'on prend plus haut dans le fleuve, nous dispenseraient de produire les huiles végétales pour l'éclairage et les arts. En fait d'huiles, on a une autre source de profit dans la sardine et le caplan. Un homme estimable, M. Beloni Gauthier, de Saint-Irénée, dans le comté de Saguenay, à un âge avancé, ayant donné ses biens à rente viagère, a tendu depuis plusieurs

années des pêcheries pour ces sortes de petits poissons qu'il réduit en huile. Il a trouvé le moyen de vivre sans exiger sa rente de ses enfans, et de donner une éducation collégiale à un ou peut-être à plusieurs de ses petits enfans. L'huile de sa fabrique, belle et douce, ayant la consistance de la crème, éclaire très-bien; et le prix en est modéré. Disons ici que les eaux et les déchets, qu'on appelle bouilleries, servent aussi à l'engrais de terre.

La chasse des animaux sauvages, dont les fourures sont le fruit, est une chose sur laquelle nos travaux ne peuvent exercer d'empire.

Revenant à la domesticité, je dirai quant aux viandes de boucherie, que dans les tems où elles se vendent trop peu sur les marchés à l'état frais pour couvrir les dépenses, on pourrait au moyen d'associations entre marchands et cultivateurs ou entre cultivateurs d'une même localité, les saler pour les exporter. Les salaisons de porc et de bœuf exportées des Etats-Unis, surtout par les débouchés de l'ouest, obtiennent faveur en Angleterre, comme étant d'un moindre prix que les viandes qui s'y produisent. Il en est de même du beurre, du sain-doux, et du fromage américains. Les mêmes articles venant du Canada, s'ils étaient aussi bien préparés et expédiés, ne seraient pas plus mal reçus. Nos propres importations de ces mêmes objets, d'une autre qualité et d'un autre prix, ne donnent rien à conclure contre le débit qu'auraient ceux venant d'ici, sous certaines circonstances que je ne prétends pas connaître, mais dont les hommes versés dans le commerce peuvent se servir à propos.

Venons au règne minéral. Notre pays n'a jamais été suffisamment exploré pour nous mettre au fait de toutes les richesses que nous possédons en ce genre. Nous savons que nous sommes pourvus en abondance du plus utile des métaux, le fer, qu'on trouve partout dans la formation primitive qui s'étend au nord de nos plaines cultivées, depuis Hull jusqu'au Saguenay. Ce fer, que l'on exploite aux forges Saint-Maurice, que l'on a longtems mis en œuvre à celles de Batiscan, est d'une excellente qualité. Nous pourrions un jour l'exporter dans les pays qui en manquent. J'ignore si nous pourrions dès à présent tenter sa fabrication pour cet objet. Je remarquerai seulement, pour cet article comme pour beaucoup d'autres, que si nous avons contre nous la cherté de la main d'œuvre et la difficulté de communications, nous avons en notre faveur l'abondance des matières premières et la proximité du combustible. Il y a là des compensations qu'une industrie habile saura peser. D'autres métaux utiles, sinon de ceux appelés précieux, dorment sans doute dans cette même chaîne de montagnes: notre géologiste national, M. Logan, et ses habiles co-opérateurs, nous les révéleront.

La présence du fer à un état très divisé dans beaucoup d'argiles et d'autres terres, forme dans certaines localités des matières colorantes de nuances très variées, dont les peintres ou bâtimens se servent; cette-branch de recherches a déjà fait le sujet d'études scientifiques en Canada. Souhaitons qu'on continue à s'en occuper.

Parmi les manufactures qu'on pourrait établir avec les substances minérales, la fabrication du verre s'offre comme l'une des plus importantes et des plus faciles. Les verres à fenêtre sont d'un usage universel. Nous en tirons une quantité considérable des Etats-Unis: pourquoi n'en produirions-nous pas, quand nous avons en abondance les matières premières en nos mains? Les verreries communes auraient aussi un débit assuré.

Nous avons brièvement passé en revue les trois règnes de la nature; mais, en fait de végétaux, nous ne nous sommes occupés que de ceux que cultive la main de l'homme. Nous avons laissé à dessein pour les considérer séparément les immenses ressources que nous forêts nous conservent. Cette richesse est proprement la nôtre, en ce que peu de pays peuvent nous faire de concurrence, tandis qu'en agriculture et en métallurgie par exemple nous nous trouvons placés plus désavantageusement que les autres peuples. Nous devons donc diriger spécialement nos études et porter notre énergie vers ces dons spontanés d'une providence bienfaisante.

Le commerce des bois de toute espèce étant en pleine activité, j'aurai peu de chose à en dire. J'observerai seulement qu'il est à regretter que d'après le système adopté, des arbres ou des portions d'arbres une fois abattues, n'étant pas trouvées de la qualité espérée, soient laissées au rebut et pourrissent, tandis qu'il auraient été si utiles employés à nos propres besoins.

Mais si nous voulons être économes de toute manière dans la production, nous avons certes beaucoup à faire. Protéger la vie matérielle des hommes aventureux qui flottent les bois des milliers de milles, en leur distribuant des

moyens de sauvetage pour s'en servir dans les accidents, si fréquents et si dangereux, ne serait qu'une partie de nos devoirs. Nous savons quelle démoralisation règne malheureusement parmi les hommes des chantiers et les gens des cages, ou plutôt nous n'en avons pas d'idée. Si nous voulons voir en eux à leur retour, non le scandale et le fléau de leurs paroisses et de leurs familles, mais des hommes honnêtes, économes, moraux et laborieux, conservons en eux dans tous les temps, au moyen de l'instruction civile et religieuse, surtout de celle-ci, ce respect pour la dignité de l'homme, ces souvenirs de la société, ces espérances de la religion, qui seront les meilleures garanties de nos succès. Déjà de zèles missionnaires ont réussi à faire élever des chapelles comme par enchantement dans les forêts de l'Outaouais depuis Bytown jusqu'au Fort Coulonge; ils ont fait plus, ils se sont résignés à mener la vie nomade au fond des chantiers avec les hommes isolés qui étaient l'objet de leurs soins. Leurs succès ont été médiocres d'abord, comme on pouvait s'y attendre, mais le nombre de ceux qui ont profité de leurs travaux est assez grand pour les encourager à les continuer. Aidons-les généreusement de nos moyens. Faisons plus: les hommes employés dans cette industrie, aimeraient peut-être, soit à cause de leurs habitudes différentes, ou à cause de la mauvaise honte qui les empêcherait de se mêler à leurs concitoyens dans les temples ordinaires, à avoir une église à eux, à laquelle se rattacheraient bien vite des souvenirs civilisateurs, comme on fait pour les matelots des lieux de prière appelés *Bethel*. L'endroit le plus favorable pour cette œuvre importante, serait l'Abord-à-Ploup, lieu de repos que les hommes des cages ont adopté et où les circonstances du flottage les retiennent souvent. Bientôt ils s'y affectionneraient, comme nos voyageurs de la génération passée qui avaient choisi l'église de Sainte-Anne du Bout de l'Île comme le lieu consacré qui les rattachait à la patrie et à la religion, et qui y faisant leur prière d'adieu au départ, venaient aussi s'y agenouiller pieusement par reconnaissance au retour, quelle qu'eût été leur vie dans l'intervalle aux terres éloignées. Si un édifice religieux de cette nature s'élevait près de la montée de Saint-Martin, si l'on avait les moyens d'y faire donner l'instruction religieuse, l'on ne verrait plus les habitants riverains de la Rivière des Prairies se plaindre de voies de fait et de pillages, et demander une police armée et à cheval pour en être protégés.

Un autre moyen de tirer parti de nos bois, surtout de ceux recherchés pour la menuiserie et les meubles, serait de les imprégner de substances minérales par la force même de la succion et de la végétation des arbres, pour leur communiquer soit la durée, soit la flexibilité, soit l'incombustibilité; car l'expérience a prouvé que, suivant les substances employées, ces diverses qualités pouvaient être communiquées aux bois. Ce système, dû au docteur Boucherie, de Paris, consiste à faire absorber aux arbres dans le temps de la sève ascendante, au moyen de trous dans le tronc et d'appareils exprès, des oxydes métalliques ou terreux ou des sels, dissous dans des acides très étendus d'eau; l'empoisonnement est très prompt, la nature employant ainsi ses propres forces vitales à désorganiser ses fonctions suivant les volontés et les besoins de l'homme. On coupe l'arbre avant qu'il ait pu se débarrasser de l'agent étranger qui remplit les vaisseaux et les cellules déliées de son tissu, et la scie et la hache en confectioient des poutres, des planches et des bois de commerce de toute sorte. Ce procédé est plus simple, plus économique, plus prompt, et plus salubre dans ses effets, que celui de Kyan, qui consiste à imprégner par une longue flottaison les bois écaris de mercure sublimé, tenu en solution dans des réservoirs faits à cette fin.

Le charbon de bois, que l'on peut faire à si bon marché, tout en défrichant la terre, devrait s'exporter avec avantage dans les anciens pays, où son usage est nécessaire ou préférable pour beaucoup d'opérations métallurgiques. Les marchands devraient faire en petit l'essai de cette exportation; de même que celle de la tannée, ou écorce de pruche réduite sous forme de tan; et celle du sumac ou vinaigrier, recherché pour la teinture, et pour lequel Boston est le marché principal. D'autres plantes tinctoriales en grand nombre mériteraient nos recherches. Les médecins et les botanistes devraient porter leur attention vers nos plantes médicinales, et faire connaître à l'étranger les plus efficaces de celles qui nous sont particulières.

Le Ginseng formait autrefois un article précieux et assez considérable de nos exportations; ce commerce aurait pu continuer si l'on eût apporté plus de soins à sa cueillette et à sa préparation. Aujourd'hui la plante même nous est presque inconnue.

On a exporté aux Îles et vendu, comme boisson rafraîchissante et fébrifuge, le sirop de vinaigre, dont nos framboises sauvages sont la base. La gomme du sapin baumier est connue et employé sous le nom de baume du Canada. L'esprit d'épinette, propre à faire une boisson agréable, vient d'un conifère voisin de ce dernier. L'on recommande encore en France le capillaire du Canada.

Je n'ai rien de particulier à dire de la potasse, qui est une industrie établie. Le bois de chauffage deviendra peut-être un jour un objet d'exportation.

Enfin le sucre d'érable pourrait fournir à nos besoins et donner un excédant, si l'on conservait et si l'on traitait convenablement l'arbre précieux qui le fournit. Recommandons aux cultivateurs de le faire avec la plus grande propreté possible, de ne jamais bouillir les feuilles avec la sève, de ne pas laisser cette sève fermenter et s'aigrir en la gardant longtemps sans la soumettre à l'ébullition, et lorsqu'inévitablement la chose arrive, de neutraliser l'acidité avec un peu de chaux vive, que, bien entendu, l'on ne laissera pas parmi la sève en la réduisant.

Disons, en terminant, un mot de ces petites industries, de ces manufactures

de famille, qui peuvent être communes à tous les pays, parce que les matières premières sont peu coûteuses, peu volumineuses et abondantes partout. Pour les vieillards, les jeunes gens, les hommes faits même, quand des circonstances locales ou personnelles les éloignent de la culture, ou des arts plus délicats, les outils à main pour l'agriculture, les balais, les pelles, la vannerie, sont d'une nature profitable; des contrées d'une étendue considérable dans la Nouvelle Angleterre, y trouvent des profits assurés dont nous payons notre part. Pour les femmes, les tissus pour les usages domestiques, les tricots, les ornements de toute espèce, sont d'une importance égale. On peut voir aux exhibitions nombreuses de produits qui ont lieu chez nos voisins dans chaque état et dans chaque comté, si cette branche d'industrie est honorée et féconde. Les chapeaux à la façon de Livourne sont fabriqués en ce pays, par les demoiselles Martel à Charlebourg, par les demoiselles Blanchet à la Rivière du Sud, avec une perfection qui leur fait honneur. Si je parle ici de ces diverses industries, c'est qu'elles ne nous sont pas étrangères même sous le point de vue qui nous occupe, parce que lorsqu'elles atteignent la perfection en quelque genre et quelque part que ce soit, il ne faut plus que de l'activité et la coopération des gens de villes pour les faire écouler avec profit au dehors.

Messieurs, j'ai rempli le cadre que je m'étais proposé, quoi qu'on eût pu dire beaucoup plus en le faisant beaucoup mieux. Ne vous bornez pas, dans vos rapports avec les producteurs, aux vues incomplètes et aux quelques conseils qui précèdent. Associez-vous pour des objets d'agriculture et d'industrie; ces associations vous procureront les moyens de vous instruire vous-mêmes afin de mieux instruire les autres. Songez à la création de fermes-modèles, à l'établissement d'exhibitions annuelles des produits; faites aux gens des campagnes de petits cadeaux en livres, en journaux, semences, en instrumens; accompagnez-les de vos conseils; envoyez au dehors des échantillons de ce que nous produisons de mieux. Vos efforts ainsi dirigés ne pourront manquer de porter fruit. Et nous tous qui croyons à la possibilité de ce résultat, remercions la divine Providence de nous avoir fourni de si nombreux et de si faciles moyens d'y atteindre.

SUISSE.

— Mgr l'évêque de Lausanne et de Genève vient d'adresser aux doyens et curés du canton de Fribourg la circulaire suivante :

« L'agitation et le trouble, le désordre et l'esprit de révolte règnent autour de nous et menacent notre chère patrie. Des hommes pervers cherchent, sous de spécieux prétextes, à renverser l'édifice que son divin Sauveur a établi sur la terre pour le salut des hommes, à éteindre le flambeau de la foi catholique et à détruire l'Église, qui en est la gardienne : nous ne saurions nous faire illusion, tel est le but de leurs coupables efforts. Leurs projets de bouleverser les gouvernements catholiques qui tiennent sincèrement à la religion, de chasser arbitrairement de leur sein des corporations approuvées d'une centralisation anti-fédérale, sont connus; leurs adeptes et leurs journaux ne cessent de le dire tout haut.

« Au milieu des dangers qui nous menacent, il est consolant, il est glorieux de voir les catholiques de toute la Suisse, à l'exception de ceux qui sont sous le joug honteux des ennemis de notre foi, se lever comme un seul homme et être prêts à repousser l'attaque et à affronter la mort, pour conserver le premier et le plus grand de tous les biens. Le Dieu que nous adorons est aussi le Dieu des armées; s'il protège et s'il bénit, la victoire est assurée. Lorsque Moïse élevait les mains sur la montagne, les enfants d'Israël repoussaient victorieusement leurs ennemis; — laissait-il tomber ses mains, cessait-il de prier, ils reculaient devant les Amalécites: il fallut donc qu'Aaron et Hur soutinssent les bras de Moïse élevés vers le ciel; alors et vers le soir, comme le dit le texte sacré, Amalec fut vaincu.

« L'autorité veille; de sages mesures sont prises; les défenseurs de la religion et de la patrie sont prêts: nous ne pouvons qu'applaudir à ces prudentes précautions, à cet ensemble d'efforts et de courage. Mais nous, Messieurs, continuons à prier, prions avec ferveur et confiance. Quelle arme puissante que la prière! et il n'est personne qui ne puisse en faire usage.

« A cet effet, nous désirons: 1o que chaque prêtre, après sa messe, récite à genoux, au pied de l'autel, le psaume *Miserere mei, Deus*; les jours, où il y a les prières prescrites pour le carême, sont exceptés.

« 2o Que les fidèles soient invités à se rendre à l'église le soir au son de la cloche de l'Angelus, pour y faire en commun la prière du soir, telle qu'elle est prescrite dans le catéchisme diocésain, à laquelle on ajoutera celle pour la conservation et la propagation de la foi.

« 3o Nous autorisons Messieurs les curés à faire pendant cet exercice de piété l'exposition du saint-ciboire et à donner la bénédiction, après avoir récité ou chanté le psaume *Deus misereatur nostri*, avec le verset analogue.

« 4o Nous recommandons aux fidèles qui sont trop éloignés de l'église paroissiale de se réunir dans la chapelle, s'il y en a une dans la localité, ou de faire en famille la prière ci-dessus indiquée.

« 5o Le contenu de la présente sera communiqué aux fidèles le dimanche après sa réception, et les prières sus-mentionnées se feront jusqu'au dimanche des Rameaux exclusivement.

« Agréez, Messieurs, la nouvelle assurance de notre affection paternelle et de notre religieux dévouement.

« † PIERRE TOBIE, évêque de Lausanne et de Genève. »

— Dans une correspondance de Suisse publiée dernièrement par la Presse, nous remarquons ces mots :

« Ce qu'il y a de remarquable à la Diète, dans ce long et fastidieux échange de discours, c'est l'énergie avec laquelle les députations catholiques ont soutenu les droits et d'indépendance de leurs cantons, et montré leurs populations disposées à tout sacrifier, à verser leur sang pour le maintien de ces biens suprêmes. Sous ce rapport, le discours du député du Valais, M. Adrien de Courten, a produit une vive impression sur l'assemblée. »

On nous saura gré de reproduire cette harangue, qui obtient les hommages involontaires de gens assurément fort peu sympathiques aux Jésuites :

« L'Etat du Valais, a dit ce magistrat, respecte le pacte, il veut qu'il soit le même pour tous. Les Valaisans ne veulent pas la guerre, mais ils l'accepteront si elle devient nécessaire. Depuis des siècles vos alliés et vos amis, depuis trente ans seulement vos confédérés et vos frères, nous voulons le rester; mais si la Confédération prétend nous donner des fers et nous assujettir à ses sautrapes, qu'elle le sache bien, nous saurons briser les uns et chasser les autres. »

« On a dit dans cette assemblée que l'exemple de Bâle et Schwytz montre qu'une résistance sérieuse ne peut s'opposer aux effets d'une résolution coactive de la Diète. La députation valaisanne comprend toute la portée de cette menace et la rejette à la face de ceux qui l'ont prononcée. Oui, nous résisterons ! Les Valaisans joindront leurs troupes à celles de leurs frères. »

A peine ceux-ci seront-ils menacés dans leur foi que nous réclamerons notre part au combat. Nul de nous ne s'informerait du nombre des assaillants. Que d'autres comptent sur leurs chevaux et sur leurs canons; nous marcherons au nom du Dieu que nous invoquons ! Notre souveraineté cantonale pas plus que notre foi ne nous seront ravies, pas même sous prétexte de jésuitisme ! Et au jour du combat, ces vénérables Pères seront pour nous autant de Moïses, qui élèveront en notre faveur leurs pieuses mains au ciel; notre lumière sera celle de cette croix autour de laquelle toujours nos pères se sont groupés: sous le sublime signe de notre rédemption, je le dis en pleine sécurité, nous irons au devant de la victoire ou d'une mort glorieuse. »

— On annonce que M. Rossi, pair de France, a passé à Berne, se rendant à Zurich.

Une correspondance particulière de la Patrie contient ce que suit :

« Depuis le 1er mars, on est très sévère dans le Vorarlberg pour tous les voyageurs venant de la Suisse. Nous sommes aujourd'hui pleinement rassurés sur l'issue des délibérations de la Diète; les corps-francs seront dissous; plusieurs cantons, et notamment Soleure, se sont vivement prononcés contre l'existence de ces bandes grossières, à ce que l'on assure, par un assez grand nombre d'étrangers avides de luttres et de désordres. »

On apprend, d'un autre côté, que le général Sonnenberg vient de licencier, par un ordre du jour du 5 mars, une partie des troupes qui se trouvaient sous ses ordres, en leur annonçant qu'il comptait, dans l'occasion, sur leur patriotisme et leur zèle.

Enfin, les corps-francs semblent attendre que la tournure des événements en Suisse leur présente un appui plus décidé. On n'apprend de leur part aucun mouvement décidément hostile. »

Dans une nouvelle proclamation adressée aux troupes, en date du 27 février, le commandant en chef, M. de Sonnenberg, les remercie de leur tenue remarquable et de leur zèle pour le service. Il est convaincu qu'elles continueront à supporter avec joie les fatigues d'un service actif dans cette rigoureuse saison, et que rien ne troublera la bonne harmonie qui doit régner entre les officiers et les soldats.

Un fait fort remarquable dans le déchainement de l'athéisme révolutionnaire à Lausanne, c'est que des chapelles des dissidents calvinistes appelés moïniers ont été dévastées par la populace; des pasteurs légalement protestants ont été menacés de mort et brûlés en effigie, et jusqu'ici l'on n'a point entendu dire que la personne des prêtres catholiques, ni leurs établissements, aient souffert la moindre insulte et le plus petit dommage. Le peuple cependant les regarde, en général, comme des Jésuites.

ORIENT.

Nouvelles religieuses d'Orient. — L'année dernière Mgr. Hillereau, vicaire apostolique de Constantinople, termina un mandement écrit en faveur de la Propagation de la Foi, par quelques considérations nettes et concluantes sur les restes des hérésies qui divisent l'Eglise d'Orient. L'état spirituel des Nestoriens, des Syriens, des Arméniens et des Grecs non-unis y était apprécié avec la gravité et la franchise qui conviennent à l'autorité épiscopale, juge et gardienne de la doctrine. Jamais le premier représentant de l'autorité catholique et latine n'avait ainsi usé de ses droits à l'égard des dissidents, chez eux et à leurs oreilles. Cette innovation est due aux progrès de la société ottomane, laquelle sentant que l'influence chrétienne venue d'Occident est favorable à sa cause et conservatrice, n'en prend plus ombre comme autrefois et trouve au contraire en elle un contrepoids utile au mouvement d'attraction russe qui entraîne la majeure partie de ses Rains. Précédemment, les mêmes vérités arrivaient bien de l'Europe; mais elles étaient ensevelies dans le profond de quelque docte ouvrage, ou cachées sous la forme d'une langue comprise à peine par quelques-uns. Dès que la presse locale a pu parler au peuple son langage et semer au milieu de lui la vérité, l'action catholique a dû gagner en puissance. La sagesse de Mgr. Hillereau l'a compris, et il a commencé par publier, pour son clergé et pour ses ouailles, des lettres pastorales qui sont autant de pièces justificatives de la pureté de notre loi et de l'excellence de notre discipline ecclésiastique. Un catéchisme français, traduit en italien et en grec, les deux autres principaux idiomes de la

communauté latine, rendra désormais facile à l'enfance des écoles ou aux catéchumènes la connaissance de la doctrine chrétienne. Le zèle du pasteur y a ajouté quelques chapitres traitant des erreurs des Nestoriens, d'Eutychès et du schisme grec.

Les dissidents ont pris ces divers exposés de la foi catholique pour une déclaration de guerre. Mgr. Hillereau le prévoyait, et il n'a point reculé devant son devoir par un faux esprit de discrétion ou de retenue. La vérité est intolérante en ce sens qu'elle ne veut jamais venir à composition; elle doit toujours relever le glaive qui perpétuera ici-bas la guerre spirituelle; elle ne pourrait sans trahison garder un absolu silence, et plus sa voix est haute et honorée, mieux aussi elle persuade, console et soutient. Les Grecs, plus directement attaqués que leurs compagnons d'erreur, ont aussi été les premiers à répondre. Toutefois, la pénurie des écrivains est assez grande dans l'Eglise constantinopolitaine, à ce qu'il paraît sur le pitoyable pamphlet qu'elle vient de mettre au jour est le fruit de neuf mois d'élucubrations. Encore le bruit court-il que, faute de trouver parmi ses propres membres une tête assez forte, on est allé en quête à Athènes, où la tâche aurait été confiée à l'homme jngé le plus capable. Son nom est Economos. Compté parmi les chefs du parti nappiste, et créature dévouée de la Russie, à qui il a de grandes obligations, nul ne pouvait être assurément plus propre à soutenir la controverse contre l'Eglise latine. Aussi l'a-t-il fait de manière à mériter un nouveau degré d'avancement dans l'ordre de Sainte-Anne. En effet, supposez une âme enflée de la suffisance naturelle aux Grecs, et regorgeant de fiel contre l'Occident, et vous connaîtrez les deux premières dispositions de l'auteur, caché prudemment derrière le rideau de l'anonymé. Il éclate d'abord en reproches contre la personne de Mgr. Hillereau, assez téméraire pour avoir attaqué l'Eglise orthodoxe orientale. Au lieu de commencer par établir les notions et les caractères de l'Eglise, trouve plus commode de supposer vraie la sienne; puis, par une tactique assez commune chez des adversaires embarrassés de leur mauvaise cause, il feint de prendre pour injures les observations calmes et ménagées du prélat, afin de se conférer le droit d'injurier; et certes il use et abuse de ce droit. Dans son langage de rhéteur, où le vide des pensées essaie de se cacher sous un verbiage prétentieux, on entrevoit cependant la nature et les inclinations de l'esprit grec, vicié par le schisme. L'orgueil qui ne veut pas céder, lui inspire à chaque instant quelque trait envenimé contre l'Eglise romaine et, contre le Pape, que nous faisons impeccable. Les indulgences et le baptême d'infusion excitent sa gaîté, que n'assaisonne point le sel attique. On ne sera pas fâché d'apprendre que c'est le même évêque français, honorablement représenté par la personne de Mgr. Hillereau, qui inventa au huitième siècle la doctrine de la double procession du Saint-Esprit! Du reste, l'Eglise grecque regrette que l'Eglise occidentale se soit séparée d'elle, et si celle-ci daignait revenir, peut-être serait-elle agréée? Ne semble-t-il pas voir le bras, détaché par la gangrène, se plaindre que le corps l'ait quitté? De plus, selon notre apologiste, l'Eglise grecque a l'avantage d'être invariable; elle conserve ses patriarchats d'Orient; et ses dogmes sont ceux des sept premiers conciles. Photius est le sauveur de la foi et de la nationalité grecque; l'islamisme a fait le reste en délivrant les contrées asservies par les croisés, etc.

Il est inutile d'allonger la liste de ces assertions passionnées. Nous citons celles-ci comme preuves des dispositions de l'Eglise constantinopolitaine, dont le pamphlet est une sorte de manifeste. On voit comment le haut clergé profite de l'ignorance du peuple pour continuer à exploiter, d'un côté, sa crédulité par la simonie, et de l'autre, ses préventions et ses haines contre les latins. L'âme et la tête de ce clergé est le patriarche Germanos ou Germain, que le parti laïque, mécontent de sa nullité, aurait renversé dernièrement sans l'intervention du ministre plénipotentiaire de Russie. La Russie n'a-t-elle pas en effet raison de protéger de tels soutiens et protecteurs des schismes?

Toutefois, nous attendons d'autres révélations non moins précieuses. Mgr. Hillereau ne laissera point sans réponse une pareille diatribe. Les résultats de la discussion ne pourront manquer d'être favorables à la vérité, en la faisant connaître, en en arrachant à l'indiscrétion du parti gréco-russe des confidences propres à nous révéler le fond de ses pensées et de ses espérances. La propagande de ce parti devient chaque jour plus active. Il travaille déjà ouvertement à entraîner la portion des Arméniens non-unis répandus dans l'empire ottoman. Non content d'avoir obtenu dans les prières liturgiques la mention du patriarche Nersès, et la reconnaissance de sa suprématie, bien qu'il soit dépendant du Czar et du très saint synode de Pétersbourg, le même parti a gagné le patriarche arménien de Constantinople. Un changement ordonné par lui dans la forme de la coiffure des prêtres, et l'ordre qu'ils auraient reçu de laisser croître leur chevelure avec la barbe, ont plus d'importance qu'on ne le croirait d'abord. On a voulu se rapprocher ainsi du clergé de la Russie et des usages de l'Eglise grecque. Tous ces moyens ont pour but d'accélérer la formation de l'Eglise néo-orientale. Pour tromper les catholiques, on répète sous-main que le susdit patriarche Nersès vient à Constantinople effectuer avec eux la réunion. Oui, une réunion comme l'entendent les Grecs! Mais heureusement, les catholiques sont sur leurs gardes et fermement résolus à combattre ces ennemis mal déguisés.

Le patriarche arménien Matthéos se sent si bien appuyé par la Russie, que dernièrement il menaçait de livrer à son courroux Mgr. Hillereau, coupable d'avoir reçu des schismatiques qui voulaient revenir à l'unité. Cette fanfaronnade, tout en donnant une pauvre idée de la perspicacité politique du patriarche, laissa néanmoins deviner quelque chose des jeux et des de-

tours de cette politique, qui veut à tout prix maintenir son influence déjà compromise.



BULLETIN.

Tremblements de terre. — Nouvelles d'Europe : défaite des Corps-Francis, en Suisse. — Du Nativisme.

— Nous avons appris que le tremblement de terre du 29 avril dernier, s'était fait sentir dans les montagnes de Rawdon d'une manière peut-être encore plus violente que partout ailleurs. Dès la veille même on en avait senti une petite secousse, mais le 29 le tremblement dura plus d'une demi-minute et on prétend qu'on en entendit le bruit pendant plus de cinq. On ne parle pourtant d'aucun accident.

— Nous n'avons point parlé d'un autre épouvantable tremblement de terre qui, dit-on, aurait eu lieu à Mexico, le 7 avril dans l'après-midi, parce qu'il nous semble que la nouvelle d'une si terrible catastrophe nous est venue trop isolément par un seul journal, le *Vera-Cruzano*, pour n'avoir pas besoin de confirmation. Toutefois en voici les détails que cette feuille traduit du *Siglo* de Mexico du 5 :

« Au moment où nous écrivons ces lignes, les habitans de la capitale de la république sont encore saisis d'épouvante par suite du terrible tremblement de terre d'hier, dont nous ne connaissons pas bien encore les désastreux effets.

« Hier, à 3 heures 52 minutes du soir, les oscillations commencèrent, légères d'abord, puis fortement prononcées. La direction du mouvement paraissait être Nord et Sud. Sa durée peut être évaluée à plus de deux minutes. Les secousses furent terribles; personne ne se rappelle avoir jamais rien éprouvé de semblable; et l'état des édifices prouve trop bien que ce n'est pas une exagération.

« Nous nous trouvions par hasard sur la grande place, et nous avons vu là un spectacle qui n'est pas de nature à être oublié. En un moment la multitude, naguère tranquille et distraite, tombait à genoux, demandant pardon à Dieu et comptant avec anxiété les oscillations qui menaçaient de convertir en un tombeau la plus belle ville du Nouveau-Monde. Les chaînes entourant le portique s'agitaient avec force, les dalles du pavé s'ouvraient, les arbres balançaient étrangement, les édifices et les hautes tours paraissaient suivre un mouvement d'oscillation; la grande flèche, particulièrement, posée sur l'horloge de la cathédrale, vibrait avec une étonnante rapidité. A 3 heures 56 minutes le mouvement avait cessé. L'air était lourd, le ciel nébuleux et sombre et la température élevée.

« Il est impossible d'énumérer tous les dommages causés. Il n'y a probablement pas une maison qui ne porte des marques de ce terrible événement. Un grand nombre d'entre elles sont fendues et profondément lézardées, d'autres menacent ruine et beaucoup sont tombées. Les rues San Lorenzo, la Misericordia, Tempeate, Zapó, Victoria et la grande rue ont particulièrement souffert. Les aqueducs ont été rompus en plusieurs endroits. Le pont de Tezonslate s'est démoli; l'hôpital de San Lazaro est en ruines, l'hospice fortement endommagé et les églises de San Fernando et San Lorenzo ont beaucoup souffert. La magnifique chapelle de Santa Teresa n'existe plus, aux premières secousses la coupole si hardie que la capitale comptait parmi ses plus beaux monumens, tomba ainsi que la voûte qui était sous le tabernacle, et le tabernacle même et l'autel.

« Heureusement que toutes les personnes qui se trouvaient dans une église si fréquentée ont pu se sauver. A huit heures on avait tiré des décombres des autres édifices dix-sept personnes qui ont été conduites à l'hôpital.

« A six heures trois quarts et sept un quart, il y a eu deux autres secousses légères qui n'ont occasionné qu'une nouvelle crainte parmi la population épouvantée.

« Les autorités ont rivalisé de zèle pour porter du secours aux victimes et rétablir les aqueducs qui fournissent l'eau à la ville.

« *El Monitor* dit que le tremblement a duré trois minutes et demie et ce chiffre résulte aussi des détails que nous venons de donner d'après *el Siglo*. »

— La malle d'Europe, apportée par l'*Hibernia* parti de Liverpool le 19, est arrivée hier à Montréal. La nouvelle la plus importante est la défaite pour ainsi dire miraculeuse, des *Corps-Francis* par les catholiques de Lucerne et leurs fidèles alliés. L'armée révolutionnaire radicale formée des *Corps-Francis* était forte de 11,000 hommes bien armés. Les assiégés n'avaient

guère que le tiers de leurs troupes. On prétend même qu'il n'y avait à Lucerne que 2,000 hommes, le 31 mars, au soir, lorsque s'engagea le premier combat que les assaillans furent forcés de suspendre à cause de la nuit. Le lendemain matin, le 1^{er} avril, les révolutionnaires recommencèrent leur attaque avec un acharnement incroyable. Mais à la nouvelle de l'agression des *Corps-Francis*, les alliés catholiques d'Uri et Zur coururent aux armes, et firent une telle diligence, qu'ils eurent le temps de se rendre, pendant la nuit, au secours de leurs frères de Lucerne et de se trouver assez à temps pour leur aider à repousser et tailler en pièces les révolutionnaires assaillans. La déroute de ces derniers fut des plus complètes. On porte à 600 le nombre de leurs morts et à plus de 2,000 celui des prisonniers. Dix pièces de canons et un butin considérable qu'on estime à 300,000 francs demeura au pouvoir des vainqueurs. Les catholiques n'ont perdu que huit des leurs. Les radicaux ne s'expliquent pas trop comment six compagnies de carabiniers lucernais et alliés ont pu avoir assez d'habileté pour leur faire tant de mal et assez de fortune pour éviter avec tant de bonheur et si peu de perte le feu d'une armée de 11,000 hommes en possession d'une artillerie de dix canons.

Nous n'avons pas le tems de donner les autres nouvelles dans ce numéro; d'ailleurs, d'après le coup-d'œil que nous avons jeté sur nos journaux, il n'y en a pas d'autres bien importantes.

— Nos lecteurs se rappellent que nous leur avons parlé plusieurs fois depuis à peu près un an, d'un parti politique qui venait de se former aux Etats-Unis et qu'on appelle le *parti des natifs* ou le *nativisme*. On va voir que, quoique cette dénomination soit nouvelle, le parti n'est pas nouveau et encore moins l'esprit qui le dirige. Comme son essence est d'être anti-catholique, il ne nous est pas indifférent de le bien connaître. C'est pourquoi nous sommes persuadé qu'on ne lira pas sans intérêt le petit extrait suivant, tiré de *Brownson's Quarterly Review* N^o. V, *january* 1845, dont voici la traduction qu'on a eu l'obligeance de nous communiquer.

« Le grand principe du vrai *américanisme*, si nous pouvons employer ce mot, c'est que le mérite fait l'homme, il regrette toute distinction accidentelle et ne reconnaît que celles qui sont personnelles. Il met l'homme sur ses deux pieds, et lui dit : « Sois homme, et tu seras estimé comme homme suivant ta valeur; tu seras récompensé pour ton propre mérite, et tu seras puni pour tes fautes. A chacun suivant sa capacité, et suivant ses œuvres. » C'est là l'*Américanisme*: c'est celui-là, qui a notre orgueil, et qui a été la gloire de notre pays. C'est celui-là que nos pères nous ont laissé en héritage; nous devons le conserver comme son dépôt sacré, le garder dans toute sa pureté, sa force et son activité, si nous ne voulons point nous montrer comme des enfans dégénérés des vertus de leurs nobles ancêtres; et c'est ce qu'oppose l'*Américanisme natif*, comme on l'appelle, et c'est parce qu'il l'oppose, qu'aucun Américain véritable ne peut l'approuver.

« La loi de naturalisation, telle qu'elle est maintenant, exige qu'un étranger demeure cinq ans dans le pays avant que d'être naturalisé, maintenant on doit supposer, qu'un étranger qui vient dans le pays doit en savoir autant en fait de loix et de gouvernement qu'un jeune homme de seize ans. Alors le natif et l'étranger sont sur le même pied; chacun doit attendre cinq ans pour devenir citoyen, et qui est celui qui osera dire qu'un homme de vingt-et-un ans jusqu'à vingt-six n'apprendra pas plus pour ses devoirs civils qu'un jeune homme de seize à vingt-et-un ans.

« Mais parlant politiquement, ce n'est pas là la vraie question. Les Natifs ne sont opposés aux citoyens *naturalisés* que parce qu'ils ne votent pas uniformément avec eux. Plusieurs d'entr'eux, mais non pas la majorité, votent avec les *Démocrates*. Voilà leur seule offense politique. Nous ne voyons pas que nos amis Whigs se scandalisent des votes des *naturalisés* quand ils votent pour eux, ou qu'ils s'opposent à leur *naturalisation*, quand ils sont sûrs de leurs votes. Pourquoi donc ne pas le dire ouvertement, et laisser percer l'homme véritable ?

[M. Brownson parle au long d'une autre raison; la compétition ou jalousie de métier parmi les basses classes, mais comme ce n'est pas encore la véritable, nous la laisserons de côté.]

« . . . Mais l'objection véritable va plus en avant que cela, le parti natif américain ne consiste pas à refuser d'admettre les étrangers comme citoyens, mais seulement une certaine classe d'étrangers. Il n'est pas opposé aux Allemands, Anglais, Ecossais et même aux Irlandais protestans; il n'est réelle-

ment opposé qu'aux citoyens catholiques; c'est vraiment un *parti anti-catholique*, et il est principalement opposé aux Irlandais, parce que la majorité des émigrans qui viennent dans ce pays sont probablement d'Irlande, et que le plus grand nombre sont catholiques. Voilà la première et la plus grande cause de l'opposition qu'ils éprouvent.

« Mais cette ancienne haine contre le catholicisme est encore plus invétérée. La majorité du peuple américain descend de ceux qui étaient accoutumés de prior Dieu de les délivrer de la chair, du monde, du diable et du Pape; et quoiqu'ils aient même rejeté le peu de foi qu'avaient leurs ancêtres, ils ont conservé toute leur haine contre le catholicisme. S'ils ne croient rien, ils croient au moins que le Pape est l'Ante-Christ, que l'Eglise catholique est la grande prostituée de Babylone. Quand il s'agit de l'Eglise catholique tous les infidèles, et tous ceux qui ne sont rien, sont sûrs de sympathiser avec leurs frères protestans. Pilate et Hérode furent bons amis, quand il s'agit de crucifier le Rédempteur des hommes. Cela est peut-être comme ç'a doit être. De là la grande masse du peuple américain, fidèle à ses traditions, est radicalement opposée au catholicisme, et c'est cette opposition qui se manifeste dans le *Nativisme* américain; et c'est ce qui le rend si inexcusable et si dangereux.

« Nous pensons qu'il y en a peu qui voudront nier cet avancé. Les Natifs américains avec qui nous avons conversé l'admettent tous sans exception; et les malheureuses émeutes, les meurtres et les sacrilèges qui ont eu lieu dans Philadelphie le prouvent. Là, on n'a fait aucun mal aux étrangers protestans. Les hostilités ne furent dirigées que contre les catholiques. Ce sont des catholiques qui ont été tués dans les rues; ce furent des églises, des séminaires et des maisons catholiques qui furent assaillis et brûlés, et même les membres les plus natifs du parti *nativiste* furent des étrangers. Hogan, étranger et Irlandais, *ex-prêtre*, et déposé pour sa conduite immorale, est, si nous en sommes bien informé, un ardent nativiste; il a fait des lectures dans cette ville et dans le voisinage en faveur du nativisme, et on n'a point entendu dire qu'aucun nativiste se soit opposé à ce qu'un tel homme ne jouît des droits de citoyen américain. Les orangistes tout étrangers qu'ils sont, ont rendu les plus grands services dans Philadelphie, et ils se sont vantés, dit-on, qu'ils en feront autant ici (à Boston) si l'occasion se présente. Tout cela prouve que l'opposition n'est pas contre les étrangers, comme tels, mais tout simplement contre les catholiques, et particulièrement contre les catholiques Irlandais. »

[On peut conclure de ce que dit M. Brownson que le parti natif américain n'est autre chose qu'une loge d'orangiste, déguisés sous un autre nom.]

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— Les protestans de Bytown ont souscrit la somme de £56 pour l'érection d'une église catholique de cette place, en addition à une souscription précédente. L'évêque Phelan leur fit des remerciements du haut de sa chaire. Nous sommes sûr que partout où cet évêque résidera, il y aura la plus parfaite harmonie parmi les chrétiens de toutes les dénominations. — *Transcript.*

FRANCE.

— Nos lecteurs savent que Mgr. l'archevêque de Paris vient de publier un Mandement pour annoncer aux fidèles de son diocèse que le temps est venu de rendre enfin à leur foi, à leur adoration et à leur amour les reliques insignes de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui étaient demeurées cachées à tous les regards depuis les désastres de 1830. Nous croyons le moment favorable pour appeler sur la *Notice*, indiquée dans les annonces de ce jour, sur la sainte couronne d'épines et les autres instruments de la passion qui se conservent à Notre-Dame.

— Le *Constitutionnel* et le *Journal des Débats* soutiennent depuis quelques jours l'un contre l'autre une vive polémique au sujet de la dépêche de M. Guizot à notre ambassadeur en Suisse. Le journal de M. Thiers accuse le Cabinet de tourner au jésuitisme, ni plus ni moins; la feuille de M. Guizot, du moins pour cette fois, est bien forcée de défendre les Jésuites.

« Les jésuites, après tout, dit ce matin le *Journal des Débats*, sont dans une condition légale; ils ont, dans les cantons où ils sont établis et dans ceux où ils sont appelés, le concours des autorités constituées; ils n'ont commis aucun acte d'intervention qui pût être considéré comme une atteinte à la souveraineté cantonale, ni aucun acte de violence qui pût compromettre la tranquillité de la Confédération. Ils ont pour eux ce que les corps-francs ont contre eux, la légalité. Mais, dit-on, leur seule présence constitue un cas fédéral, parce qu'elle provoque l'armement des corps-francs, et compromet ainsi la tranquillité générale. En vérité, voilà d'étranges arguments! Un Etat souverain, celui de Lucerne, par exemple, juge à propos d'appeler chez lui un certain nombre de jésuites; et notez que ce pourrait aussi bien être des

missionnaires méthodistes; il le fait dans toutes les formes légales et dans la limite incontestée de ses droits. Mais l'usage qu'il fait de sa souveraineté se trouve n'être pas du goût d'un autre Etat, celui de Berne ou celui d'Argovie, si l'on veut. La population de ce canton s'organise en corps-francs, fait une invasion sur le territoire de son allié et confédéré pour appuyer une tentative d'insurrection, et se fait battre et repousser avec perte. Qui croyez-vous qui se plaigne, et jette les hauts cris, et demande justice? L'Etat attaqué, sans doute? Mon Dieu non! ce sont les battus qui devront payer l'amende; et ce sont les agresseurs, ceux qui auront violé le territoire d'un Etat confédéré et méconnu son droit de souveraineté, ce sont ceux-là qui demanderont à la loi une satisfaction et qui voudront contraindre le pouvoir fédéral à commettre lui-même l'illégalité qu'ils n'auront pu accomplir. Si les jésuites avaient soulevé les milices de Lucerne et les avaient lancés sur le canton de Berne ou sur tout autre, alors ce serait à eux que devraient s'appliquer les mesures répressives, et la Diète, en vertu du Pacte, aurait parfaitement le droit de les expulser; mais ils ne sont pas même à Lucerne, ils ne doivent y venir que dans huit mois, au nombre de sept; et les radicaux qui se sont fait battre sur la place publique ne trouvent rien de mieux que de leur appliquer une loi de suspects, et de leur faire porter la peine des troubles qu'ils ont eux-mêmes suscités. Nous le répétons, avec de pareilles doctrines, il n'y a pas de gouvernement possible. Si, toutes les fois qu'il se manifeste une résistance ouverte à la loi, c'est la loi et non la révolte qui doit être réputée coupable et par suite supprimée, c'en est fait de tout principe d'autorité. »

Nous le demandons, est-il possible de mieux parler? Mais le *Journal des Débats* s'empresse d'ajouter que s'il défend les Jésuites, c'est uniquement au point de vue de la Suisse, et non pas au point de vue de la France; chez nous les Jésuites seront facilement des factieux.

ANGLETERRE.

— Il est impossible, dit le *Times*, pour toute personne qui a l'usage de ses facultés, de ne pas observer, jour par jour, l'étrange et périlleux état des affaires dans l'Eglise établie: le calme et la tranquillité sont bannis des esprits absorbés par un esprit de dispute et de contention qui s'accroît de jour en jour, et est entretenu par de nouvelles sources de discordes, en sorte que personne ne peut prévoir jusqu'où ira et où s'arrêtera cet état de choses.

— La nouvelle que le révérend C. Bridges s'était retiré d'*Oriel-College* (Oxford) est confirmée. Nous sommes fâchés aussi de ne pouvoir pas contredire un autre rapport inséré dans plusieurs journaux que le révérend docteur Meyrick, membre du collège *Corpus-Christi*, avait quitté l'Université et s'était réuni à l'Eglise romaine, et nous pouvons ajouter qu'il en a agi de la sorte avec l'approbation de ses amis, qui ont respecté les sentimens consciencieux qui lui ont dicté cette fâcheuse démarche.

— On lit dans le journal anglais *Preston Guardian*: « On s'est beaucoup entretenu dans le public, la semaine dernière, à Paisley et à Glasgow, de la conversion au papisme de la fille aînée du docteur Patrick Brewster, ministre de l'Eglise établie d'Ecosse, qui a pris ce parti malgré la vive et longue opposition de son père. »

ESPAGNE.

M. Castillo y Ayensa, chargé d'affaires d'Espagne près le Saint Siège, sera dans quelques jours de retour à Rome. Dans une lettre de cette ville, à la date du 7 février, publiée par le journal ministériel de Madrid *El Herald*, nous remarquons, à propos du voyage de ce diplomate, le passage suivant:

« Je m'empresse de vous assurer que M. Castillo est porteur des propositions indiquées par la cour de Rome qui devront servir de base au concordat. Je n'ai pas la prétention de connaître exactement ces propositions; mais j'ai des motifs de croire que la cour de Rome et le gouvernement de Madrid sont d'accord sur les deux principales questions qui forment pour ainsi dire la partie essentielle du concordat, à savoir: le droit de nommer les évêques, et la question des biens ecclésiastiques. »

SUISSE.

— On écrit de Fribourg: « La solution des affaires de la Suisse approchait. Le sort des armes allait probablement décider la querelle, lorsque l'intervention de la diplomatie étrangère est venue faire entrer la question dans une phase nouvelle. Avant d'aborder la transformation que les protocoles vont faire subir à la lutte, constatons la position des deux camps qui étaient prêts d'en venir aux mains. Nous voyons d'un côté les bandes armées des corps-francs, c'est à dire une masse d'ouvriers étrangers, de communisme Suisses ou allemands, l'écume des populations d'Argovie, de Berne, de Bâle-Campagne, de Soleure, et la tourbe plus ou moins fanatisée de bien d'autres cantons encore, masse aveuglée ou surexcitée par l'appât du pillage, troupe indisciplinée qui serait devenue la terreur des chefs qui auraient prétendu la diriger. L'instinct des dangers de cette indisciplin et celui des mauvaises passions qui guident certains gouvernans radicaux d'Argovie, de Berne, Vaud, etc., auraient conduit quelques gouvernemens à adopter les corps-francs et à les incorporer plus ou moins dans des troupes cantonales, pour marcher ensuite à l'attaque des cantons fidèles au Pacte. Tout cela aurait composé peut-être une armée de 80 à 100 mille hommes, n'ayant d'audace que pour le crime, mais sans énergie, incapable d'opposer une vigoureuse résistance, et surtout sans ensemble, sans discipline, par conséquent sans force véritable. »

Voyez en regard le camp opposé. Ici se groupent des populations compactes, ne cherchant plus la guerre, mais l'acceptant avec résolution; unies par un même sentiment, celui de la religion et de la patrie, et combattant sur leur propre sol pour la défense de leurs foyers, avec toute l'énergie que

donne la résistance contre une grande injustice. 50,000 hommes au moins entreraient en ligne, et si parmi les catholiques les armes de guerre ordinaires ne sont pas aussi nombreuses que chez leurs adversaires, ils ont sur eux l'immense avantage de la discipline, du dévouement *profond et réfléchi*. Joignez à cela la connaissance du terrain sur lequel on opère. Puis déduisez de l'armée ennemie toutes les troupes qui devront servir à contenir les populations catholiques du Jura, de Soleure, d'Argovie, et les fractions catholiques ou conservatrices de quelques autres parties de la Suisse, et vous vous convaincrez aisément que la lutte aurait tourné au profit des défenseurs des croyances religieuses et du Pacte. On peut le dire sans présomption, le radicalisme aurait trouvé son tombeau dans la guerre qu'il voulait lui-même allumer.

« La diplomatie est venue probablement déranger toutes ces combinaisons. Aura-t-elle rendu un service à la Suisse ? Il est permis d'en douter. Dans les circonstances qui se sont succédées depuis quinze ans, la diplomatie a eu rarement la main heureuse. Elle gâte habituellement tout ce qu'elle touche, parce qu'elle ne sait jamais se placer sur le seul terrain convenable, celui du droit et des traités. Son action perpétuelle est de transigner sur tout, de vivre dans une atmosphère de concessions qui mécontentent tout le monde et enhardissent le génie du mal ; car le mal obtient chaque fois un gage, fait une conquête qui l'aide à en tenter de nouvelles.

« La diplomatie aurait dû, ou ne pas se mêler de la question actuelle, ou l'aborder avec franchise et sans réticence. Que veut la note ? La paix à tout prix ? Une trêve, on l'obtiendra peut-être ; mais la paix au prix du sacrifice des droits cantonaux déterminés par le Pacte ? jamais. Au lieu de tenir un langage hautain et superbe qui blesse toutes les susceptibilités nationales, au lieu de laisser croire que l'organisation des corps-francs est presque la seule cause du mal qui travaille la Suisse, il faudrait déclarer que le mal est plus encore dans la violation passée et présente du pacte fédéral, qui ne permet pas de supprimer les couvents comme on l'a fait en Argovie, et qui ne donne pas à la Diète le pouvoir d'empiéter sur les droits cantonaux, comme on voudrait le faire à Lucerne dans la question des Jésuites. Au lieu de phrases dont le sens interprétatif est plus dans ce qui n'est pas dit que dans ce qui est écrit, voilà ce que la note française pouvait déclarer, parce que l'une des puissances garantes des traités de 1815, la France, avait le droit de tenir ce langage, mais en termes mesurés, qui pussent être entendus d'une nation amie et ancienne alliée de la France.

« En résumé, l'intervention diplomatique en Suisse a été bien plus utile à la faction révolutionnaire qu'aux cantons conservateurs, puisqu'elle a procuré à la première un motif plausible de suspendre les hostilités qu'elle avait en vue, et d'éviter ainsi la honte de reculer dans la carrière où elle s'était engagée, et au bout de laquelle elle-même ne voyait qu'une inévitable défaite. »

POLOGNE.

— La persécution continue en Pologne contre les catholiques. Voici sur ce point, un document important qui nous est transmis par une correspondance particulière :

Rescrit du département des affaires intérieures et des cultes à Varsovie, intimé à Mgr. l'évêque de Sandonie, en date du 11-23 novembre 1844.

D'après un *ukaze* (volonté suprême de l'empereur), il a été entendu entre autre chose que :

Art. Les couvents d'hommes et de femmes ne pourront recevoir à leur noviciat que des personnes munies préalablement d'une autorisation du département des cultes, obtenue par l'entremise de l'autorité du diocèse, par devant laquelle elles doivent subir un examen.

Aar. 16. Les évêques et leurs consistoires sont tenus de faire leurs rapports au département des cultes sur les élections des supérieurs dans les maisons religieuses, ainsi que sur toutes les mutations du personnel dans les couvents.

Art. 17. Les supérieurs des couvents des deux sexes ne peuvent recevoir des novices qu'à l'âge de 24 ans accomplis, ni recevoir leur vœux que passé l'âge de 30 ans.

Art. 20. Les évêques sont tenus à développer une surveillance vigilante sur la police intérieure des couvents, qui ne pourront correspondre avec le gouvernement que par l'intermédiaire de leurs évêques respectifs ou de leurs consistoires.

Notre correspondant ajoute :

Voilà une nouvelle preuve du système arrêté par l'empereur du Russie pour dé catholiciser même la partie du royaume de Pologne qui lui a été donnée par le Congrès de Vienne, sous la stipulation des garanties qu'il n'a jamais respectées. C'est par de telles mesures appliquées aux provinces anciennement conquises, que le gouvernement russe réussit à *étouffer*, c'est le mot, à étouffer la foi romaine. Le texte de cet *ukaze* est clair, les tendances et les suites en sont manifestes. Un gouvernement schismatique et persécuteur vérifiera les conditions morales requises pour la vocation religieuse et ecclésiastique. Ensuite, on ne pourra entrer au noviciat qu'à l'âge de vingt-quatre ans et faire sa profession à trente. Or, à vingt-un ans, la jeunesse la plus robuste est enrégimentée, et parmi ceux qui resteront dans le pays, combien y en aura-t-il qui voudront et pourront rester en suspens pour le choix d'un état jusqu'à trente ans accomplis ? Et d'ailleurs, ceux qui montreront une pareille fermeté ne seront-ils pas repoussés à cause même de cette fermeté ? »

PERSE.

— On lit dans la correspondance de la *Gazette d'Augsbourg*.

« Nonobstant les intrigues de la Russie et de l'Angleterre, M. de Sartiges a été accueilli favorablement par le shâh de Perse. Suivant une lettre de Téhéran, M. de Médem, qui avait obtenu l'expulsion des lazarisites, est singulièrement désappointé. Les lazarisites ont obtenu un firman qui les autorise à rentrer en Perse, et maintenant ils sont occupés à construire une église dans le village de Kosrowa. Les missionnaires américains sont appelés à Téhéran pour se justifier de l'accusation de prosélytisme portée contre eux. L'ambassadeur de France a aussi obtenu qu'un grand nombre de jeunes gens appartenant à des familles influentes seraient envoyés en France pour y être élevés. Vingt fils de fonctionnaires supérieurs sont attendus à Constantinople très prochainement. »

SUÈDE.

— On nous communique un document assez intéressant sur le mouvement religieux qui s'opère en Suède, principalement dans le nord du pays depuis Upsal jusqu'au Cap du Nord. Un paysan, Erik Jansson, commença le printemps dernier, à prêcher contre Luther et le luthéranisme et à brûler tous les livres de Luther et autres, à l'exception de la Bible, le livre divin que chacun peut expliquer comme bon lui semble. Arrêté, mais relâché de suite, il fit, comme le procès-verbal ci-joint le prouve, un nombre immense de prosélytes, mettant par-là, non seulement l'Eglise orthodoxe luthérienne, mais la police-elle-même dans le plus grand embarras. L'*Aftonblad*, journal très libéral, qui rapporte ce document, ne comprend pas que la police songe à employer des moyens coercitifs contre la masse des sectaires. Il voudrait simplement qu'on se saisisse d'Erik Jansson, le prophète pour l'enfermer avec les fous.

Extrait du protocole des Sockneman (hommes de la paroisse, répondant au conseil municipal d'Alfa, convoqués légitimement en session générale le 19 janvier 1845.

« Les Sockneman ont attendu longtemps que le pouvoir temporel, en faisant exécuter la loi sur les conventicules, sur la propagation de doctrines fausses, etc., (savoir l'exil, etc.), mit un terme aux progrès du fanatisme religieux dans la paroisse, d'autant plus qu'ils savaient que le clergé ainsi que les officiers de la Couronne avaient de temps à autre fait, aux autorités convenables leur rapport d'office sur l'état des choses. Les Sockneman ne croient pas pouvoir différer plus longtemps de demander que ces fanatiques pernicieux soient mis aussitôt sous la loi, car ils troublent d'une manière très dangereuse le repos et la paix publique. Les Sockneman ne veulent pas cacher que l'impunité de ces malheureux produit dans les âmes simples des soucis et des doutes sur la question de savoir jusqu'à quel point notre doctrine luthéro-évangélique est vraie. La population, qui voit la loi inactive quand il s'agit de gens qui parcourent le pays pour mettre le trouble dans les consciences, commence à en conclure qu'il n'est pas plus nécessaire d'obéir à la loi sous d'autres rapports ; la douleur la plus amère navre le cœur de tout homme de bien en voyant qu'environ 250 personnes (dans la seule paroisse d'Alfa) abandonnent tout à fait, sur la demande d'un malheureux impositeur, leur paroisse, rejettent la religion du pays, en maudissent le culte, les ministres et la fréquentation de l'église, et défont à leurs enfants de lire le catéchisme reçu (le petit catéchisme de Luther) qu'ils jettent au feu. En outre, ces insensés attentent tellement à leurs propres biens qu'ils consacrent deux pour cent de tout ce qu'ils possèdent au rétablissement de l'église du Christ en ruine, ainsi qu'ils s'expriment, et vont de paroisse en paroisse, de village en village, occupés uniquement à lire la Bible ou à l'entendre faussement expliquer, et à maudire les autres chrétiens (cina medchristna). Il paraît que les autorités nourrissent l'espoir que le fanatisme cessera de lui-même, pourvu qu'on n'y touche pas. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi ! Mais les Sockneman qui vivent en relations avec ces hommes fatigués et qui connaissent de plus près leurs intentions, osent avoir une opinion tout à fait opposée. La hardiesse augmente justement avec l'impunité, et l'assurance fautive donnée par ces apôtres ambulants, que notre chef suprême a daigné approuver cette division déplorable, endort un grand nombre de gens dans une malheureuse sécurité. Ces apôtres prétendent que S.M. le Roi avait daigné leur donner une audience (ce qui est vrai) où il leur aurait été dit qu'on n'écouterait pas les rapports parvenus de différentes paroisses sur la fanatisme religieux. Si des propos pareils excitaient des cris de joie chez les dupes, ils ne laissent pas de produire une indignation profonde dans le cœur d'un public sensé, quoique moins éclairé, qui veut être dans une possession paisible de la foi de ses pères. Les Sockneman déplorent que le temps soit venu de s'exprimer comme ils viennent de le faire dans une question pareille, et ils supplient très humblement le chancelier de la justice de prendre aussitôt les mesures convenables pour arrêter la division, pour faire cesser le prosélytisme et la discorde entre ceux que la nature a unis le plus intimement, pour abolir enfin l'exemple pernicieux de l'impunité dans une mutinerie contre la loi. »

Si l'on avait pensé en Suède, il y a trois cents ans, comme on y pense aujourd'hui, assurément Luther aurait été mis aux *petites maisons*, ainsi que le journal le plus libéral le demande pour Erik Jansson, lequel ne fait que mettre en pratique les principes de Luther. chose étonnante, le plus grand crime de ce sectaire est de prétendre avec Luther qu'il ne faut pas de *contrition*, et que l'impureté n'est pas un péché ! « Etiamsi millies millies uno die fornicemur, sufficit quod agnovimus Dei agnum qui tollit, » disait Luther, (Epit. à Melanct.) Telle est en Suède la logique de l'Eglise nationale !

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Le *Herald* de Kingston rapporte que sir Charles Metcalfe, sur le bruit qui courait qu'il allait retourner prochainement en Angleterre, dit à ceux qui l'entouraient "vous êtes parfaitement libres de répondre à ceux qui s'informeront de vous à ce sujet que je n'ai pas cette intention, et que je suis pleinement déterminé à conserver ma situation actuelle tant que Sa Majesté requerra mes services." *Minerve.*

ESPAGNE.

—On annonce que la réforme constitutionnelle est sanctionnée par la Reine et sera promulguée aussitôt que la nouvelle loi électorale aura été votée par les Cortès. Le maréchal Narvaez a donné lecture de ce projet de loi au Congrès, dans la séance du 11. Les principes généraux du système français s'y retrouvent. Un cens de 10,000 réaux de rentes (environ 2,500 fr.) d'impositions pour le droit d'électeur. Les élections se feront par district (arrondissement), au lieu de se faire, comme précédemment, par province; le nombre des députés sera augmenté; il en sera nommé un par 40,000 habitants. On assure que, cette loi une fois votée, les Cortès actuelles seront immédiatement dissoutes, et le système nouveau mis en pratique.

Ce projet accueilli avec ferveur par la Chambre, a été soumis à l'examen d'une commission. Le Congrès discute le projet de dévolution des biens ecclésiastiques M. Conzalo Moron a défendu le projet du Gouvernement.

Le baron de Meer, élu député dans une des provinces de la principauté de Catalogne, a pris place au Congrès. M. de Viluma, combattu à Salammanque par une coalition des progressistes et du parti ministériel, a échoué, ce qui ne tire pas à grande conséquence pour faire connaître les forces respectives des opinions dans un pays où la loi électorale forme un contre-sens parfait avec l'état social et politique.

La chronique de Madrid annonce ces jours-ci que le marquis de Viluma, ainsi que son frère, le général La Pezuela, ont dû revêtir la croix de Calatrava dans le couvent des religieuses de cet ordre.

RUSSIE.

—On mande de Saint-Pétersbourg que la saison d'hiver, ordinairement si animée dans cette grande capitale, y a conservé le caractère de tristesse qui s'explique assez par la Cour. Sans rien ôter aux profonds regrets que la famille impériale donne à la perte de deux de ses membres qui en faisaient l'ornement, l'opinion publique ne se méprend pas sur le chagrin d'une autre nature que donne à l'Empereur la mort prématurée d'une fille dont les destinées futures entraient pour beaucoup dans des vues politiques que l'on ne croyait plus nécessaire de dissimuler. Ce n'est pas à dire que l'on y ait réellement renoncé (on sait que le Cabinet russe ne renonce jamais à aucune combinaison de ce genre); mais le ressort capital de la machine est brisé par une puissance supérieure à toute force et à toute habileté humaine, et le sentiment de cette faiblesse est toujours quelque chose de poignant pour un pouvoir qui souvent se fait illusion sur les limites que cette autre puissance lui a posées.

A ce chagrin vient se joindre celui que font éprouver les nombreux échecs qu'ont éprouvés les armées sur la ligne du Caucase. Bien que le public n'apprenne jamais rien de positif sur les événements militaires qui se succèdent dans ces lointaines contrées, l'on ne saurait se faire illusion sur l'énorme perte d'hommes que la Russie vient d'y éprouver. A peine le recrutement, ordonné en décembre dernier, était-il terminé, qu'un ukaze très inattendu en a prescrit un autre, sur le pied tout nouveau de *sept hommes sur mille, et cela par anticipation*, comme s'il y avait quelque péril à attendre l'époque ordinaire de l'automne prochain. En même temps l'Empereur a retiré à M. Posen, conseiller intime et secrétaire d'Etat, la direction de la sixième section de sa chancellerie personnelle, de laquelle ressortent toutes les affaires du Caucase. Cette disgrâce équivaut, dans l'opinion publique, à la déclaration de grands revers, ou tout au moins d'une succession de revers qui auraient trompé toutes les espérances que l'on avait fondées sur un déploiement extraordinaire de forces pendant la campagne dernière. On conçoit qu'une pareille série de désappointements politiques et militaires imprimée à la cour cette physionomie sérieuse et morose qui trouve son reflet dans la haute société de la capitale.

Moscou, fondée en 1147, célébrera dans deux ans le septième anniversaire séculaire de sa fondation. A cette époque, la Cour s'y transportera pour augmenter l'éclat des solennités qui rappelleront un événement si remarquable dans l'histoire de Russie. Et afin que la résidence impériale actuelle puisse prendre part à la fête commémorative de la naissance de sa sœur aînée, l'Empereur a donné des ordres péremptoirs pour que le chemin de fer qui doit unir les deux capitales soit terminé et inauguré alors. La longue et rigoureuse saison de l'hiver rendrait partout ailleurs difficile l'exécution de si énormes travaux, mais en mettant à l'œuvre une douzaine de régiments, la volonté impériale saura vaincre cette difficulté.

Le ministre de l'intérieur vient de publier un arrêté qui défend à tout étranger, sous peine de déportation immédiate au-delà des frontières, de faire aucune collecte d'aumônes en faveur d'églises ou de monastères étrangers, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation du synode. On ne comprend pas le motif pour lequel le ministre ne s'est pas réservé à lui-même la faculté de donner ces permissions; mais il a soin de les rendre dépendantes d'une autorité de laquelle on ne saurait attendre la moindre bienveillance.

MATHURIN RENAUD,

LE MODELE DES BONS PERES.

SUIVE ET FIN.

C'est ainsi que sans se donner de grandes peines, et en se précautionnant seulement contre une dangereuse vivacité, les personnes qui ont le cœur pur trouvent en elles-mêmes une règle sûre pour se conduire dans toutes ces circonstances: quant à la patience, je conviens qu'il en faut, et souvent une grande: les enfans ne naissent pas des hommes; leur esprit quelquefois vif est toujours léger; s'ils comprennent facilement, ils oublient de même; il ne faut pas se lasser de leur répéter souvent les mêmes choses, et de varier, autant que possible, la manière de les leur présenter; mais en quoi nos occupations nous empêcheraient-elles de remplir ce devoir? Est-il un père assez malheureux pour n'avoir jamais le tems de causer avec ses enfans, et les occasions, tantôt de leur donner, en peu de mots et sans les fatiguer, une utile leçon, tantôt de leur inspirer une sage réflexion, ne se présentent-elles donc pas à chaque moment?

—Mais je ne les vois pas aussi fréquentes que vous le dites, lui observa ici M. de Verzure.

—C'est parce que vous n'avez eu encore aucun intérêt à y réfléchir, continua Renaud, sans cela vous en auriez vu mille, pour une.

—Vous me feriez plaisir de m'en citer quelques exemples.

—Vous ne sauriez certainement en avoir besoin, et je ne le fais que pour vous obéir. Si nos enfans nous racontaient quelques succès qu'ils avaient eus à l'école, nous les en félicitions et nous les engageons à en remercier Dieu, qui seul donne l'intelligence. S'ils nous citaient une faute de quelqu'un de leurs camarades: "il faut espérer, disions-nous, qu'il y retombera plus, et qu'il la fera oublier par quelque bonne action;" s'il était question d'un enfant décevant, nous le plaignions des malheurs qu'il s'appropriait dans ce monde et dans l'autre par une telle conduite, et nous les engageons à fuir sa compagnie, qui ne pouvait leur être que très dangereuse. Parlait-on avec estime devant eux de quelque homme de bien: "C'est ainsi, leur faisons-nous observer, que la vertu est également sûre de plaire aux hommes et à Dieu." Dans une autre circonstance, celle-ci paraissait-elle malheureuse et accablée par l'injustice: "Il est heureux, disions-nous, celui qui supporte avec courage tant de revers, et qui les offre à son Dieu; pour quelques jours d'affliction, il recevra une éternité de récompenses." A la vue d'un pauvre estropié privé de quelque membre, nous leur faisons sentir combien ils seraient ingrats envers Dieu, s'il leur arrivait jamais de murmurer contre la part qu'il leur avait faite dans ce monde: "De tels murmures, ajoutions-nous, ne seraient pas permis à ce malheureux; car il n'est que ce que Dieu veut qu'il soit, et s'il paraît moins bien partagé qu'un autre ici-bas, c'est que nous n'avons pas assez d'intelligence pour comprendre comment cette apparente inégalité s'accorde cependant parfaitement avec la justice divine; mais nous savons que l'éternité est là pour compenser tout ce qui nous choque ainsi, et cela doit nous suffire." Je n'ai pas besoin sans doute, de vous expliquer comment la rencontre d'un homme ivre nous donnait occasion de leur peindre ce vice sous les couleurs les plus propres à les en éloigner; comment celle d'un homme connu par son caractère violent et brutal nous fournissait les moyens de leur inspirer pour de semblables mœurs toute l'horreur qu'elles méritent; comment enfin, tantôt la vue d'une riche moisson, tantôt celle d'une grande plaine, d'une vaste forêt ou d'un bel édifice, nous permettaient presque à chaque instant de leur parler de la Providence, de la grandeur de Dieu, de sa puissance et des droits qu'il a à notre amour. Une chose encore dont nous aimions à leur parler et que j'ai oublié de vous citer, c'est la nécessité du travail, et nous manquions rarement, après avoir partagé un moment la joie qu'ils montraient lorsqu'ils nous racontaient quelque amusement qu'ils avaient pris, de leur expliquer comment ce n'est que par le travail que l'homme peut arriver au plaisir.

—Mais vous m'étonnez; une telle discussion devait être au-dessus de leur âge; peut-être M. de Verzure avait-il envie d'ajouter, et au-dessus de vos moyens; mais réfléchissant à toutes les preuves que Mathurin Renaud venait de lui donner de sa sagesse et de son bon sens, il se tût, et s'en tint à sa première réflexion.

—Du tout, monsieur; des savans auraient sans doute expliqué cela d'une manière à laquelle des enfans n'auraient rien compris, mais nous y allions plus rondement. La première fois que je leur parlai ainsi, l'un d'eux me répondit: "Mais papa, si je n'allais pas à l'école, je n'en aurais que plus de tems pour me jouer."—Oui, mon ami, lui observais-je, mais si votre mère et moi nous ne travaillions pas, qui vous donnerait du pain? et si vous n'aviez pas de pain

comment pourriez-vous jouer ? C'est donc parce que nous travaillons que vous pouvez vous amuser aujourd'hui, et ce sera un jour parce que vous travaillerez, que vos enfants pourront s'amuser ; c'est ainsi que le travail doit toujours précéder le plaisir.—Mais papa, continua-t-il, je pourrais bien ne pas aller à l'école et me jouer toute la journée, ce que j'y apprendis ne me donne pas de pain.—Non, il ne vous en donne pas pour ce moment où vous n'en avez pas besoin, puisque je suis là pour vous en donner, mais il vous met en état d'en gagner plus tard, lorsque vous ne m'aurez plus pour suffire à tous vos besoins. Si vous ne faisiez ni n'appreniez rien pendant votre enfance, en outre que vous auriez contracté par là des habitudes de fainéantise et de dissipation qui vous rendraient peu propre au travail pour la suite, votre ignorance et votre paresse vous exposeraient journellement à faire de lourdes bêtises qui vous ruineraient en peu de tems, et devenu pauvre, vous seriez obligé, pour gagner votre misérable vie, à un travail beaucoup plus fort, et qui ne vous laisserait aucun moment pour vous amuser.—Cependant, papa, ajouta le petit drôle, les riches ne travaillent pas.—C'est-à-dire, mon anii, lui répondis-je qu'ils ne font pas les mêmes travaux que nous ; tout le monde ne peut travailler à la terre ; il faut qu'il y ait des marchands pour acheter nos denrées, et nous vendre celles que nous ne trouvons pas chez nous ; il faut qu'il y ait des soldats pour défendre le pays, des juges pour régler les procès et punir les malfaiteurs ; des administrateurs pour veiller aux intérêts publics.—Oui, reprit-il, mais M. de Calabre, qui habite ce beau château à deux lieues d'ici, ne fait rien de tout cela ; il chasse toute la journée ; à coup sûr il ne travaille jamais.—D'abord, s'il ne travaille plus beaucoup maintenant, certainement il a travaillé étant jeune, et beaucoup plus que vous n'avez à le faire vous-même en ce moment ; car les gens de sa condition ont beaucoup plus de choses à étudier que nous autres, et ils ne peuvent pas les ignorer sans se condamner au ridicule et sans se voir privés d'une grande partie des avantages qu'ils pourraient retirer de leur naissance et de leurs richesses ; mais en outre, comment savez-vous qu'il ne travaille jamais ? croyez-vous donc qu'il n'y ait d'autre occupation que celle de manier la pelle et la pioche ou de conduire une charrue ? n'a-t-il pas des comptes à régler avec son fermier, des baux à renouveler, des terres à améliorer ? n'est-il pas vrai que plus il est riche et plus il a besoin de surveiller tous ceux qui ont affaire à lui, depuis le dernier de ses domestiques jusqu'à son intendant, sans quoi il serait volé et pillé de toutes parts et bientôt ruiné. Mais toutes ces obligations sont peu de chose auprès de celle qui lui restent à remplir encore, s'il veut s'acquitter dignement de tous les devoirs de son état. Ce n'est pas pour lui seul en effet, qu'il est riche : Dieu ne lui a donné tous les biens qu'il possède, que pour qu'il en fit part aux pauvres ; il doit veiller à tous leurs besoins ; c'est à lui principalement qu'il appartient d'intimider le vice et d'encourager la vertu ; il n'est placé au-dessus de tous ceux qui l'entourent, que pour être leur père, leur protecteur et leur guide : croyez-vous, mon ami, qu'on puisse dire d'un homme chargé de telles obligations, qu'il n'a rien à faire ? De quelque manière qu'il s'en acquitte, elles ne sont pas moins les siennes, et dans la justice, il ne peut pas plus s'en dispenser que vous d'aller à l'école, et moi de mener ma charrue : s'il agit autrement, ce que j'ignore, car celui qui juge sur les apparences, juge souvent mal, il en répondra à Dieu qui a voulu, que tout homme fût assujéti à un travail, et qui a imposé à chacun de nous celui par lequel il lui plaît de nous faire concourir au bien général de la société."

L'étonnement de M. de Verzure en entendant un simple paysan raisonner d'une manière que n'auraient pas désavouée bien des gens de la ville qui se disent instruits, allait toujours en croissant : il n'aurait pas moins l'air de candeur et de naïveté avec lequel ce brave homme racontait des choses qui lui faisaient autant d'honneur ; son estime pour lui vint à un tel point, qu'il ne put s'empêcher de lui témoigner par des expressions et des compliments que le modeste Renaud trouva outrés : "Mon Dieu, monsieur, lui répondit-il, vous avez de moi une idée que je ne mérite pas ; si je n'avais pas été si ignorant en me mariant, je n'aurais peut-être pas aussi bien réussi ; car j'aurais probablement trop compté sur mes forces ; mais comparant mon incapacité aux devoirs que j'espérais avoir bientôt à remplir, je résolus de m'aider des conseils d'un homme sage et qui méritait toute ma confiance ; je ne pouvais trouver mieux, sous tous les rapports, que M. Caron, notre curé ; je lui demandai de vouloir bien m'indiquer les principales règles que je devais suivre pour rendre mes enfants d'honnêtes gens, et surtout de bons chrétiens ; il me les donna, je les méditais et elles ont porté leur fruit.

—Mais ce qui m'étonne, c'est que le soin de vos travaux vous ait laissé le tems de vous livrer à de telles méditations.

—Eh, mon Dieu, monsieur, qui a plus le tems de méditer qu'un labourcur qui passe la plus grande partie de ses journées dans les champs, seul avec ses chevaux ? ses affaires sont simples et ne demandent pas de grandes combinaisons d'esprit ; pour peu qu'il aime mieux penser à quelque chose de solide et d'honnête que passer son tems à jurer, à chanter de mauvaises chansons ou à ourdir quelque malice pour s'enrichir aux dépens d'autrui, je vous réponds qu'il ne manque pas de loisir, en suivant les sillons qu'il trace, pour s'occuper de pensées sérieuses. C'était ainsi que je repassais dans ma mémoire les leçons de notre digne curé, que je prévoyais les occasions dans lesquelles je pourrais les mettre en exécution et que j'arrangeais ainsi par avance mon plan dans ma tête : quand il me venait à l'esprit quelque difficulté que je ne pouvais pas résoudre, j'en faisais part, le dimanche suivant, à M. Caron, qui me donnait les explications nécessaires, et ainsi préparé par une longue étude, j'ai pu me livrer ensuite avec fruit à l'éducation de mes enfans.

—Si tous les parens vous ressemblaient, M. Renaud, lui dit M. de Verzure avec une émotion qu'il ne pouvait plus maîtriser, la terre aurait bientôt changé de face, et la vertu régnant dans tous les cœurs procurerait aux hommes un bonheur continu et véritable qu'ils ne trouveront jamais dans les excès auxquels ils s'abandonnent. Mais s'il est impossible de se livrer à un tel espoir, moi du moins, je veux suivre exemple ; bientôt, je l'espère, je serai père aussi ; et comme vous, je veux dès aujourd'hui me préparer d'avance à en remplir dignement les devoirs.

M. de Verzure tint sa parole, et, comme son fermier, il eut des enfans qui firent la joie et la consolation de ses vieux ans.

FIN.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

A CONSTRUIRE à St. ATHANASE, une EGLISE en pierre, de 126 pieds de long sur 60 de large à l'intérieur ; les murs devront être de 30 pieds de haut, hors de terre, et, la SACRISTIE de 34 pieds de long, sur 26 de large, aussi à l'intérieur.—Le tout mesure française. L'entreprise sera donnée le 15 MAI prochain à 10 HEURES A. M. à celui ou ceux qui auront fait les propositions les plus avantageuses.

Pour les plan, devis et conditions, s'adresser à M. J. GRAVEL, curé de Ste. St. Athanase 15 avril 1845.

NOYÉ.

NOYÉ, le 11 MARS dernier, près de l'Isle St. Paul, JOSEPH ENO, de la paroisse de Montréal. Signalement : homme de cinq pieds et demi, teint brun, cheveux noirs, surtout de drap couleur de tabac, veste carottée noire et verte, culotte grise d'étoffe américaine, chemise de diamme rayé, casque de loutre, une montre d'argent à patentes, marquée "Joseph Eno."

Son cheval et sa voiture sont décrits comme suit : Sleigh peint en vert, à double siège, cheval sous poil noir avec harnais complet à bossettes blanches. Les messieurs du clergé ou autres personnes sont priés d'en donner avis au Supérieur du séminaire de Montréal, Messire Quiblier, aussitôt qu'il viendra à leur connaissance qu'il a été retrouvé, sans le faire inhumer, attendu que les parens du défunt désirent qu'il soit inhumé à St. Michel de Lachiso. S avril.

ON demande un MAITRE D'ECOLE à l'INDUSTRIE. Celui qui saurait le français et l'anglais serait préféré à celui qui ne parlerait que la première langue. Pour les conditions, on pourra s'adresser au village de l'Industrie, à M. MANSEAU, V. G. curé, ou aux SYNDICS du même lieu.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de CANADA GAZETTE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

} PRÉFÈRES.